

humains », qu'utilisent déjà un grand nombre d'organisations non gouvernementales de préférence à l'expression « droits de l'homme », laquelle ne correspond plus aux réalités de cette fin de siècle, et à l'expression « droits de la personne », considérée ici comme étant trop restrictive du fait qu'elle tend à exclure les droits humains collectifs.

#### **Partenariat et remerciements**

Le présent rapport a été produit par Internet des droits humains (IDH), une ONG internationale disposant d'un statut consultatif auprès de l'ECOSOC et ayant son siège à Ottawa (Canada), en partenariat avec le ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI). Une petite équipe de l'organisation IDH s'est chargée de la recherche, de la rédaction et des révisions, ainsi que de la mise au point du site Web. L'équipe a œuvré en liaison étroite avec la Direction des droits de la personne du MAECI et en suivant les orientations définies par un comité consultatif international composé de personnes qui connaissent bien le Haut Commissariat aux droits de l'homme et son site Web, la Division de l'ONU pour la promotion de la femme, les organes issus de traités, le MAECI et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Cela étant, l'organisme Internet des droits humains assume l'entière responsabilité de toute erreur qui aurait pu se glisser dans le rapport quant aux faits ou aux jugements qui y figurent.

Nous avons entamé la préparation du présent rapport en août et achevé la plus grande partie des travaux en six mois. Nous n'aurions pu y arriver sans l'infatigable Jan Bauer, qui a rédigé le manuscrit, et sans une équipe de trois stagiaires (Britt Elliott, Cynthia Gervais et Paul Williams, auxquels s'est joint ultérieurement un quatrième membre, Steve Mason), qui a recueilli et préparé toute la documentation qu'il fallait résumer. Tanja Kisslinger, coordonnatrice du site Web de IDH, est responsable de la conception et de l'exécution de ce site, ainsi que de la supervision du codage en langage HTML de milliers de pages de documentation.

Nous nous devons de remercier Ross Hynes et Adèle Dion, qui se sont succédé au poste de directeur de la Direction des droits de la personne du MAECI, pour avoir assuré la viabilité du rapport, tandis que Robert Lawrence s'est acquitté de la tâche peu enviable de coordonner le projet. Si ce rapport a pu voir le jour, c'est grâce, en bonne partie, à la largeur de vues et à l'engagement de l'honorable Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères du Canada. Le projet a reçu l'appui du MAECI et du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère.

Laurie Wiseberg  
Directrice générale  
Internet des droits humain